



édito

Chers concitoyens,

Au travers de cet édito, je voudrais attirer votre attention sur la situation d'une institution à laquelle je suis, comme vous tous, j'en suis certaine, particulièrement attachée : l'école élémentaire de la commune.

Il y a déjà plus de dix ans que nous nous mobilisons ensemble pour empêcher les suppressions de classes, voire la fermeture de l'école. En 2012, nous avons perdu le combat par manque d'effectifs et depuis, l'école fonctionne en classe unique à 6 niveaux (de la grande section de maternelle au cm2), avec une seule enseignante. La commune a renforcé les moyens (garderie, aide à l'enseignante) et les parents ont continué à scolariser leurs enfants à Nedde. Aujourd'hui, ils se disent satisfaits des conditions dans lesquelles les élèves sont accueillis et je les en remercie.

Chaque année, la commune consacre pas moins de 79 000 € pour le fonctionnement de l'école qui bénéficie donc des mêmes services que toutes les autres écoles : garderie, transports scolaires, cantine, mise à disposition d'une personne pour aider l'enseignante 3 h par jour, activités périscolaires, participation financière aux classes de découverte...

Pourtant, cette année, je m'inquiète fortement de la décision de plusieurs parents de scolariser leurs enfants dans des communes voisines et de faire ainsi baisser les effectifs de façon significative (20 élèves ? moins de 20 élèves ?), au point qu'à court terme l'école pourrait fermer, car ces enfants manqueraient pour les 6 prochaines années. Certes, je peux entendre certains arguments guidant ces choix, mais je me refuse à les cautionner et à donner mon accord.

Vous me permettrez d'avoir cette exigence conforme à l'idée que je me fais de la fonction de maire, de privilégier l'intérêt commun avant les intérêts d'ordre privé et d'être donc particulièrement vigilante au devenir de notre école, service public essentiel à l'installation de nouvelles familles. Nous devons, ensemble, anticiper une éventuelle fermeture, fermeture qui serait extrêmement préjudiciable pour tous. Fermer l'école, c'est supprimer 2 emplois (cantine, garderie, activités périscolaires), c'est une diminution de la fréquentation des commerces neddois, ce sont des bâtiments vides à entretenir... en un mot c'est le déclin de la commune déjà fragilisée par une politique nationale tournée vers les métropoles et oublieuse des territoires ruraux...

Soyons solidaires et responsables, ne donnons pas d'arguments aux pouvoirs publics pour fermer l'école !

Le conseil municipal ne relâche pas ses efforts et poursuit sa politique d'accueil et de développement avec sérieux et lucidité. La vie de la commune ne dépend pas que des élus. Il est important que chaque citoyen participe à la vie de sa commune pour le maintien des services publics et des activités économiques.

Vous trouverez dans ce bulletin les dernières décisions du conseil municipal. N'hésitez pas à parcourir le nouveau site internet de la commune sur www.nedde.fr.

Vous pouvez découvrir ci-dessous le nouveau logo de la commune tout nouvellement validé par le conseil municipal.

Restant à votre écoute, je vous invite à profiter des festivités neddoises et vous souhaite un agréable été.



Le Maire,
Monique LENOBLE

Juillet 2018

Budget principal 2018

DEPENSES de fonctionnement		RECETTES de fonctionnement	
charges à caractère général	359 325.19 €	excédent 2017 reporté	67 681.19 €
charges de personnel	282 000.00 €	atténuation de charges	1 000.00 €
atténuation de produits	24 500.00 €	produits des services et du domaine	191 100.00 €
autres charges de gestion courante	73 050.00 €	impôts et taxes	317 715.00 €
charges financières	12 550.00 €	dotations et participations	274 625.00 €
charges exceptionnelles	4 000.00 €	autres produits de gestion courante	32 000.00 €
dépenses imprévues	5 000.00 €	produits financiers	30.00 €
amortissements	29 745.00 €	amortissement des subventions	2 519.00 €
virement à la section d'investissement	96 500.00 €		
TOTAL	886 670.19 €	TOTAL	886 670.19 €

DEPENSES d'investissement		RECETTES d'investissement	
travaux de voirie	84 964.00 €	excédent 2017 reporté	78 799.29 €
travaux réhabilitation ancienne poste	200 000.00 €	subventions d'investissement	179 244.34 €
travaux d'accessibilité	40 000.00 €	fonds de compensation de la TVA	27 000.00 €
aménagement du camping	9 000.00 €	affectation du résultat cumulé	200 000.00 €
pose de poteaux incendie	10 000.00 €	amortissements	29 745.00 €
travaux pour suppression du transformateur communal	25 000.00 €	virement de la section de fonctionnement	96 500.00 €
achat immobiliers et travaux	160 066.00 €		
achat de matériels et équipements	18 914.55 €		
site internet	5 009.60 €		
carte communale	5 815.48 €		
normalisation des adresses	7 000.00 €		
capital d'emprunts	43 000.00 €		
amortissement des subventions	2 519.00 €		
TOTAL	611 288.63 €	TOTAL	611 288.63 €

Le budget principal a été voté à l'unanimité des membres présents sans augmentation des taux communaux d'imposition des taxes locales (taxe d'habitation et taxes foncières).

Le site internet a été réalisé par BSI informatique de Limoges pour un montant de 4 509.60 € TTC.

Des travaux de revêtements se feront cette année dans les villages de Lauzat, de Bouchefarol et sur la VC 33 dans le bourg de Nedde. Ils sont attribués à l'entreprise Siorat pour un montant de 52 651.20 € TTC.

Le renforcement de la poutre de rive aux coteaux du Met a été confiée à l'entreprise Dussouchaud pour un montant de 14 673.60 € TTC. Un aqueduc a été refait également par l'entreprise Dussouchaud sur la VC 13 à Plainartige pour un montant de 2 035.20 € TTC.

Tous ces travaux de voirie sont subventionnés par le Département à hauteur de 50 % du montant HT.

Cette année, du curage de fossés et du dérasement d'accotements ont été réalisés par l'entreprise Marecchia sur le secteur de Claveyrolas / Plainartige pour un montant de 21 819.89 € TTC. Cette même entreprise a également fait du point à temps mécanisé sur le secteur de Chez Thivaud / Guimont pour un montant de 9 488.84 € TTC.

Le projet de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne poste a été confié au bureau d'études Deloménie. Une subvention est attendue au titre du fonds de soutien à l'investissement local (Etat), ainsi qu'une aide pour les travaux d'isolation, attribuée dans le cadre du label TEPVC (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) obtenu par le PNR en 2015.

La commune souhaite regrouper tous les équipements du service technique en un même lieu suffisamment grand pour abriter l'ensemble du matériel, souhaite poursuivre l'embellissement du bourg en supprimant tous les dépôts de matériaux. Le conseil municipal s'oriente vers l'acquisition du bâtiment construit en bordure de RD 992, appartenant à M. David Lascaud.



Budget eau potable 2018

Dépenses d'exploitation		Recettes d'exploitation	
charges à caractère général	36 585.94 €	excédent 2017 reporté	17 718.94 €
frais de personnel remboursés au budget principal	12 000.00 €	redevances et prestations de services	64 200.00 €
redevance pollution reversée à l'agence de l'eau	8 000.00 €	redevance pollution collectée	7 800.00 €
autres charges de gestion courante	1 000.00 €	amortissement des subventions	15 764.00 €
charges financières	2 201.00 €		
charges exceptionnelles	500.00 €		
amortissements	45 196.00 €		
TOTAL	105 482.94 €	TOTAL	105 482.94 €
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
travaux	230 594.99 €	excédent 2017 reporté	89 432.99 €
capital emprunts	12 500.00 €	subventions	124 000.00 €
amortissement des subventions	15 764.00 €	fonds de compensation de la TVA	230.00 €
		amortissements	45 196.00 €
TOTAL	258 858.99 €	TOTAL	258 858.99 €

Un dossier sera déposé auprès du Département et de l'Agence de l'Eau pour obtention de subventions en vue de réaliser une première tranche des travaux préconisés par le schéma directeur de gestion du réseau d'eau établi par les bureaux d'études VRD'eau et ARTELIA.

Ces travaux consistent en la suppression des captages de Neuvialle, Lafarge, la Bachellerie et Bouchefarol. Ces villages seront à terme alimentés par le captage de Lauzat.

Budget assainissement 2018

Dépenses d'exploitation		Recettes d'exploitation	
charges à caractère général	20 317.73 €	excédent 2017 reporté	22 673.73 €
frais de personnel remboursés au budget principal	6 000.00 €	redevances et prestations de services	21 100.00 €
redevance modernisation réseaux reversée à l'agence de l'eau	1 600.00 €	redevance modernisation réseaux collectée	1 500.00 €
autres charges de gestion courante	1 000.00 €	amortissement des subventions	9 078.00 €
charges financières	1 697.00 €		
charges exceptionnelles	500.00 €		
virement à la section d'investissement	8 500.00 €		
amortissements	14 737.00 €		
TOTAL	54 351.73 €	TOTAL	54 351.73 €
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
travaux	275 047.19 €	excédent 2017 reporté	23 138.19 €
capital d'emprunt	1 750.00 €	subventions	134 200.00 €
amortissement des subventions	9 078.00 €	fonds de compensation de la TVA	800.00 €
		emprunt	104 500.00 €
		virement de la section de fonctionnement	8 500.00 €
		amortissements	14 737.00 €
TOTAL	285 875.19 €	TOTAL	285 875.19 €

Les travaux d'assainissement de Lauzat nord/ouest ont été attribués à l'entreprise Dussouchaud pour un montant de 143 972.79 € HT.

Ces travaux devraient débuter à l'automne 2018. Ils sont subventionnés par le Département à hauteur de 35 % et par l'Agence de l'Eau à hauteur de 40 %.

NOUVEAUX TARIFS POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Cette année, pour des raisons qui vous sont exposées dans un courrier transmis à tous les abonnés en même temps que les factures d'acomptes 2018, de nouveaux tarifs ont été votés pour les redevances d'eau potable et d'assainissement :

Eau potable :

Part fixe, abonnement :	54 €
Consommation de 1 à 300 m ³ :	1.20 € / m ³
Consommation de 301 à X m ³ :	0.75 € / m ³

Assainissement :

Part fixe, abonnement :	45 €
Consommation de 1 à X m ³ :	1.65 € / m ³

L'ÉCOLE

Le ministre de l'éducation nationale a laissé le choix aux communes d'organiser la semaine scolaire. Suite à la concertation avec les parents, suite aux votes du conseil d'école et du conseil municipal, l'inspection d'académie a validé la semaine de quatre jours et demi avec activités périscolaires. Ces activités périscolaires, la cantine et la garderie seront reconduites dans les mêmes conditions que l'année passée.

RAPPEL !!

Trop de terrains en zone d'habitation ne sont pas entretenus, or **les propriétaires ont pour obligation de les entretenir** par respect pour le voisinage et pour éviter la prolifération d'animaux nuisibles.

De même, **les propriétaires d'arbres ont pour obligation de les élaguer** pour permettre le bon fonctionnement des réseaux électriques et téléphoniques, et faciliter la circulation sur les voies communales des usagers et du personnel d'entretien. **Il est également primordial de respecter les distances de plantation avec les lignes aériennes.** L'orage du 4 juillet, laissant des villages de la commune sans électricité ni téléphone pendant plusieurs jours, montre à quel point il est difficile aux différents services d'accéder aux ouvrages et d'intervenir rapidement.

Régulièrement, les éboueurs signalent des déchets autres que des ordures ménagères à côté ou dans les containers qu'ils collectent. Le non respect des consignes suivantes conduit la communauté de communes à ne plus vider certains containers :

- **ne déposer que des ordures ménagères en sacs fermés dans les containers prévus à cet effet**
- **suivre les consignes de tri indiquées sur les containers des éco-points**
- **laisser les espaces propres autour des containers**

La déchetterie des Ribières de Bussy reçoit gratuitement la majorité des déchets des particuliers. Les encombrants sont ramassés par le Monde Allant Vers 4 fois par an sur Nedde. Inscription obligatoire en mairie au plus tard le jeudi avant la collecte.

Prochaine collecte : 15 octobre 2018.

LE SPANC

Les ouvrages d'assainissement autonome ont été contrôlés en partie, courant 2017, par la technicienne du SPANC. Une prise de rendez-vous se fera dans les prochains mois auprès des personnes dont les assainissements n'ont pas encore été contrôlés.

- Pour tout renseignement, s'adresser à la communauté de communes des Portes de Vassivière : 05 55 04 06 06.

ATTENTION ! DEMARCHAGE ABUSIF

Les conseillers Info→Energie vous alertent sur :
LE DEMARCHAGE A DOMICILE

INFO→ÉNERGIE

Surfant sur la vague de la rénovation énergétique et du développement des énergies renouvelables, de nombreuses entreprises lancent des campagnes de démarchage ! Un nombre croissant de particuliers témoignent de pratiques plus ou moins contestables : prix imbattables, retours sur investissement incroyables, informations éronées sur les aides financières...

Développés par l'ADEME depuis 2001 et s'appuyant sur des associations et des organismes à but non lucratif, les Espaces Info-Energie informent et conseillent sur la rénovation énergétique ou les énergies renouvelables. Indépendants et gratuits, ils reçoivent des milliers de particuliers par an et sont bien placés pour observer les pratiques des professionnels.

Soyez vigilants ! Bien qu'un démarchage puisse vous donner des idées, s'engager dans des travaux de rénovation demande temps et réflexion pour construire un projet adapté à votre situation et à vos besoins. Pour tout travaux, il est conseillé de contacter plusieurs professionnels pour comparer leurs devis. Et aussi aléchant soit l'offre, il convient d'étudier de plus près la proposition. Certaines aides financières étant conditionnées aux économies d'énergie réalisées, l'isolation des combles à 1€ peut par exemple vous fermer des portes pour l'obtention d'aides sur d'autres travaux.



Si vous souhaitez vous lancer dans un projet de travaux de rénovation, contacter votre Espace Info-Energie :



Energies pour demain

Côte de Vinzan - 19 290 Peyrelevade
Contact@energiespourdemain.fr
05 55 94 77 51



Agenda été / automne 2018

- 30 juillet **B**alade au clair de lune à 21 h. place de la mairie (comité des fêtes)
- 4 au 6 août **F**ête de Nedde : course pédestre, concours de pêche, course cycliste, défilé de chars fleuris, feu d'artifice, retraite aux flambeaux, concours de pétanque, bal gratuit... fête foraine
- 13 août **B**alade au clair de lune à 21 h. place de la mairie (comité des fêtes)
- 16 août **A**nimation médiévale et repas médiéval, à partir de 16 h. (village de vacances)
- 18 août **R**ando-patrimoine sur le circuit de Claveyrolas de 14h à 18h (Pays d'art de d'histoire de Monts et Barrages)
- 25 et 26 août **F**ête de l'agriculture (CGA)
- 17 novembre **L**oto à 20h30, salle polyvalente (amicale des sapeurs pompiers de Nedde)
- 24 novembre **R**epas spectacle, en soirée à la salle polyvalente (comité des fêtes)
- 21 décembre **F**ête de l'école, en soirée à salle polyvalente

DÉCOUVRIR NEDDE AUTREMENT

Un circuit de géocaching a été créé par la commune, en partenariat avec l'office de tourisme des Portes de Vassivière et la région Nouvelle Aquitaine, pour un montant de 1 500 € à la charge de la commune.

Pour les adeptes de ce jeu, c'est une nouvelle aventure qui les attend sur un circuit de 2,5 km d'accès facile, qui permet en 1h.30 environ de découvrir le patrimoine de notre bourg d'une façon ludique et sportive.

Pour les non-initiés, cette activité mérite une explication : le géocaching est une chasse aux trésors qui se pratique en extérieur avec un smartphone ou un GPS, à partir de l'application Terra Aventura. Les joueurs sont guidés d'étape en étape par une série d'énigmes dont les réponses sont récoltées sur le terrain. Ces réponses chiffrées permettent de décoder les coordonnées de la cache. A l'intérieur de la cache, pas de pièces d'or ! Mais un badge à l'effigie d'un poi'z représentant la thématique du parcours proposé.

N'hésitez pas à partir à l'aventure avec Zouti, le poi'z des savoir-faire !

Site internet : www.terra-aventura.fr



Les associations neddoises proposent tout au long de l'année des activités ouvertes à tous.



N'hésitez pas à vous renseigner !





repas des aînés 2018



spectacle folklorique Aveyron Bretagne Limousin



spectacle de fin d'année Faux Pas Cent Fers



rando des lacs



concours national des races griffon



concours de pétanque



concert du 14 juillet

